



leboncoin.fr
vendez, achetez, près de chez vous

COPIE

1A 098 424 5313 5



OVH
2 rue Kellerman
59 100 Roubaix

Paris, le 06.05.2014

Par Lettre recommandée avec accusé de réception.

Objet : LEBONCOIN.FR / LEBONMAIL.COM.

Pour transmission à l'éditeur du site « lebonmail.com ».

Madame, Monsieur,

Notre société Schibsted France, immatriculée le 22 mai 2006 au RCS de Paris sous le numéro B 490 072 063 et dont le siège social est situé 8 rue de Lavoisier, 75008 Paris, est titulaire des marques françaises :

- « le bon coin » n° 06 3 421 864 déposée le 7 avril 2006 auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle.
- « leboncoin.fr » n° 11 3 811 306 déposée le 3 mars 2011 auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle ;

Et du nom de domaine « leboncoin.fr » à partir duquel est exploité le site internet « leboncoin.fr » offrant un service de diffusion gratuite d'annonces.

Notre site « leboncoin.fr » premier site français de petites annonces en ligne, jouit d'une très forte notoriété auprès du public français.

Le 17 mars 2014, nous avons adressé un courrier, par lettre recommandée avec accusé de réception, au titulaire du site internet « lebonmail.com » (Monsieur Jonathan Foucher), aux termes duquel nous le mettions en demeure de cesser immédiatement l'exploitation de ce site internet. Ce courrier postal nous est revenu avec la mention que le destinataire était inconnu à l'adresse et nous n'avons eu aucun retour de la mise en demeure que nous avons adressé par mail.

Or, lebonmail.com met à la disposition des internautes, sans notre autorisation, un outil leur permettant de recevoir des alertes par mail lorsqu'une annonce répondant à certains critères est diffusée sur notre site ce qui a pour effet d'entraîner une baisse d'audience importante.

Ce site reproduit également notre marque « leboncoin.fr » n° 11 3 811 306 déposée le 3 mars 2011 auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle ce qui constitue une contrefaçon aux termes de l'article L. 713-3 du Code de Propriété Intellectuelle, passible de 3 ans de prison et de 300 000 euros d'amende.

En outre un tel usage de notre marque constitue une pratique commerciale trompeuse « *en ce qu'elle crée une confusion avec un autre bien ou service, une marque, un nom commercial, ou un autre signe distinctif d'un concurrent* » au sens de l'article L-121-1 I° 1) du Code de la consommation, passible de 2 ans de prison et de 37 500 euros d'amende.

Par ailleurs, il est indéniable que ce site se sert de la marque « Leboncoin.fr » pour bénéficier d'un meilleur référencement et démontre ainsi sa volonté de se placer dans notre sillage afin de bénéficier, sans bourse délier, de la renommée de notre marque, de notre site internet et des investissements que nous réalisons aux fins de sa promotion.

Enfin, nous vous rappelons qu'aucun lien hypertexte ne peut être créé vers le site leboncoin.fr, sans l'accord préalable et exprès de notre société, conformément à l'article 3.3.2 de nos CGU.

Nous vous remercions ainsi de faire parvenir à l'éditeur du site lebonmail.com la pièce jointe qui accompagne ce courrier.

A défaut, nous envisagerons d'engager toutes poursuites judiciaires appropriées afin de préserver nos droits.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre de Boismenu
Service Juridique Schibsted France





leboncoin.fr
vendez, achetez, près de chez vous

Jonathan Foucher
Responsable du site Lebonmail.com
1, Chemin des oliviers
81240 Albine, France

Paris le 17.03.2014

Envoyé par LRAR et par mail à ifoucher@6px.eu

Objet : Lettre de mise en demeure LEBONCOIN.FR / LEBONMAIL.COM

Délai : 21 mars 2014.

Monsieur,

Notre société, Schibsted France, immatriculée, depuis le 22 mai 2006, au RCS de Paris, sous le numéro B 490 072 063 et dont le siège social est situé 08 rue Lavoisier, 75008 Paris, est titulaire des marques françaises :

- « le bon coin » n° 06 3 421 864 déposée le 7 avril 2006 auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle,
- « leboncoin.fr » n° 11 3 811 306 déposée le 3 mars 2011 auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle,

et du nom de domaine « leboncoin.fr » à partir duquel est exploité le site internet « leboncoin.fr ».

Le site « leboncoin.fr », premier site de petites annonces en ligne, jouit d'une très forte notoriété auprès du public français.

Nous avons constaté que vous exploitez le site internet « Lebonmail – Alertes email pour leboncoin.fr », proposant à vos utilisateurs de recevoir « un email dès qu'une annonce correspondant à vos critères est publiée sur leboncoin.fr ».

De tels agissements sont condamnables tant au titre du droit des marques que du droit de la concurrence.

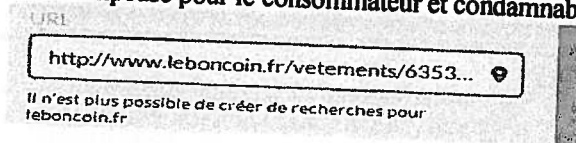
Premièrement, le site internet « Lebonmail » reproduit notre marque « leboncoin.fr » sans notre autorisation pour proposer des services similaires, ce qui constitue :

- un acte de contrefaçon au sens de l'article L 713-3 du Code de la Propriété Intellectuelle, répréhensible tant civilement que pénalement et passible de trois ans d'emprisonnement et de 300.000 euros d'amende aux termes de l'article L 716-10 c) du Code de la Propriété Intellectuelle,

- une atteinte à la renommée de la marque leboncoin.fr au sens de l'article L713-5 du Code de la Propriété Intellectuelle.

En outre, un tel usage constitue une pratique commerciale trompeuse « en ce qu'elle crée une confusion avec un autre bien ou service, une marque, un nom commercial, ou un autre signe distinctif d'un concurrent », au sens de l'article L-121-1 1° 1) du Code de la Consommation, passible de deux ans d'emprisonnement et de 37.500 euros d'amende.

Par ailleurs, votre site ne permet pas de créer des recherches pour Leboncoin.fr. Une telle pratique est dès lors trompeuse pour le consommateur et condamnable à ce titre.



En outre, une telle pratique constitue un acte de concurrence déloyale et de parasitisme au sens de l'article 1382 du Code Civil.

L'utilisation des marques « Leboncoin.fr » et « lebonmail.com » vous permet en effet de bénéficier d'un meilleur référencement et démontre votre volonté de vous placer dans notre sillage afin de bénéficier, sans bourse déliée, de la renommée de nos marques, de notre site internet et des investissements que nous réalisons aux fins de sa promotion.

Enfin, nous vous rappelons qu'aucun lien hypertexte ne peut être créé vers le site leboncoin.fr, sans l'accord préalable et exprès de notre société, conformément à l'article 3.3.2 de nos CGU.

Dans le souci de trouver une issue amiable à cette difficulté, nous vous mettons en demeure de prendre immédiatement toutes dispositions utiles pour :

- cesser immédiatement l'exploitation du nom de domaine « lebonmail.com ».
- cesser immédiatement l'usage, sous quelque forme que ce soit et à quelque titre que ce soit, de nos signes distinctifs tels que les termes « LE BON COIN » « Leboncoin.fr » et « BON COIN », seul ou en association avec d'autres signes, aux fins de désignation, promotion et publicité du site internet que vous éditez,
- vous engager à ne pas proposer à l'avenir un service permettant d'être alerté des annonces diffusées sur notre site leboncoin.fr ou d'ajouter des fonctionnalités à notre site.

Nous vous demandons en conséquence de nous adresser par écrit d'ici le **21 mars 2014** une confirmation de ce que vous prenez les engagements visés ci-dessus.

Sans engagement écrit de votre part dans les délais impartis, nous envisagerons, sans autre préavis, toutes actions judiciaires appropriées à mener afin de préserver nos droits.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre Guynot de Boismenu
Juriste Schibsted France